

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son neuvième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 21 avril 2021, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 3 — *Loi sur la fonction publique/The Public Service Act*;
- projet de loi 12 — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)*.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 21 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. BRAR;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M. le *ministre* HELWER;
- M. LINDSEY;
- M. MARTIN;
- M. REYES.

Le Comité a élu :

- M. REYES à la présidence;
- M. MARTIN à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. LAMONT

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 3 — *Loi sur la fonction publique/The Public Service Act* :

Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba
Bruce Gammon	Société d'aide juridique du Manitoba
Michelle Gawronsky	Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba

Le Comité a entendu huit exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 12 — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)* :

Evan Balzer	Particulier
Ian Robson	Particulier
Anastasia Fyk	Syndicat national des cultivateurs
Bill Uruski	Particulier
Chef Glenn Hudson	Première nation de Peguis
Tom Nevakshonoff	Particulier
Dean Harder	Particulier
Don Sullivan	Particulier

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 12 — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)* :

Constance Menzies	Particulier
-------------------	-------------

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 3) — *Loi sur la fonction publique/The Public Service Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que le paragraphe 64(5) du projet de loi soit amendé par suppression de « non représenté par un agent négociateur (au sens de la Loi sur les relations du travail) ou exclu d'une unité de négociation ».

Il est proposé d'ajouter, après le paragraphe 64(6) du projet de loi, ce qui suit :

Exception — appels à la Commission

64(6.1) *Le paragraphe (6) ne s'applique pas à toute mention de la loi antérieure ou d'une de ses dispositions à l'égard d'un appel interjeté après l'entrée en vigueur du présent article en vertu d'une convention collective que vise ce paragraphe. Il demeure entendu que toute disposition d'une telle convention collective qui prévoit un appel devant la Commission de la fonction publique est nulle et sans effet et que la **Loi sur les relations du travail** s'applique alors.*

Mention de la Commission dans les conventions collectives

64(6.2) *Par dérogation au paragraphe (6), mais sous réserve du paragraphe (6.1), toute mention de la Commission de la fonction publique dans une convention collective conclue avant l'entrée en vigueur du présent article est réputée être une mention du commissaire de la fonction publique nommé au titre du paragraphe 26(1) de la présente loi.*

(N° 12) — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. REYES

Le 21 avril 2021